



FRANÇOIS KRAUS ET DENIS PINEAU-VALENCIENNE  
PRÉSENTENT

# LA TÊTE HAUTE

UN FILM DE **EMMANUELLE BERCOT**

DIANE ROUXEL ELIZABETH MAZEV ANNE SIAFETZ CHRISTOPHE MEYNET MARTIN LOIZILION

[illegible]

DESCRIPTION FRANCE WORLD BUNCH C'EST UN FILM VIKING INTERNATIONALS ELLE DOIVRA ÊTRE PRODUITE LES FILMS DU VOYAGE PRODUIT PAR FRANÇOIS VIGIER ET DENIS PINEAU VALENTINE ON AIT FAIT UN FILM ENSEMBLE EMMAUWELLE BECKETT

# APPRENTIS & LYCÉENS AU CINÉMA



**Région**  
**Hauts-de-France**



# LA TÊTE HAUTE

## LE LANGAGE DE LA JUSTICE

La justice est un univers souvent opaque, avec ses protocoles et son vocabulaire. Ainsi, lorsque Malony est abandonné par sa mère dans le bureau de Florence Blaque, celle-ci demande à la greffière de préparer une « O.P.P. », tandis qu'une travailleuse sociale s'interroge sur la nécessité d'appeler la « M.D.E. » [011] [séqu. 1].



Pour l'enfant comme pour le spectateur non-averti, ces acronymes - qui signifient respectivement « Ordonnance de Placement Provisoire » et « Maison Des Enfants » - ont quelque chose de mystérieux. De fait, leur sens n'est pas explicité, pas plus que la réalité exacte qu'ils recouvrent. De ce point de vue, ce langage technique entraîne une forme de dépossession, ou d'impuissance. Difficile en effet d'agir lorsque l'on ne sait pas à quoi on est confronté. Après une décision de justice, la mère de Malony devra d'ailleurs demander à son avocat des éclaircissements [021] [séqu. 5].



Au fil de l'histoire, cependant, les personnages se familiarisent avec ce vocabulaire, jusqu'à l'employer eux-mêmes. Le spectateur suit ce même cheminement, et se trouve à la fin capable de distinguer un « C.E.R. » (Centre Éducatif Renforcé) d'un « C.E.F. » (Centre Éducatif Fermé). Le parti pris réaliste de la cinéaste, qui a intégré dans son film les codes d'un univers, a donc pour conséquence une forme d'apprentissage. Le langage de la justice ne se limite cependant pas à ces appellations arides. Pour essayer de convaincre, chacun déploie un art oratoire, une rhétorique propre. Le procureur, afin d'appuyer la fermeté de sa position, utilise un vocabulaire soutenu, et des tournures précieuses, comme lorsqu'il s'exclame : « J'ignore si Monsieur Ferrandot cessera d'enfreindre toutes les règles, et de se jouer des décisions de justice. » L'avocat de Malony choisit pour sa part une autre voie, celle de la métaphore filée et de la familiarité.



Au tribunal, il lance : « Des sorties de route, il en a fait c'est vrai. Mais qu'est-ce qu'il veut aujourd'hui ? Il veut son permis. Son permis de revenir dans le droit chemin, son permis de conduire sa vie comme un homme responsable » [031] [séqu. 31]. À l'emphase du procureur, l'avocat oppose un appel à l'empathie. A travers cette séquence, Emmanuelle Bercot nous rappelle que la justice est aussi une affaire de théâtre, de mise en scène de soi et des autres. Pour l'affronter, il convient d'avoir la maîtrise de la langue – ce que n'a pas Séverine, par exemple, qui part de la barre en pleurant.

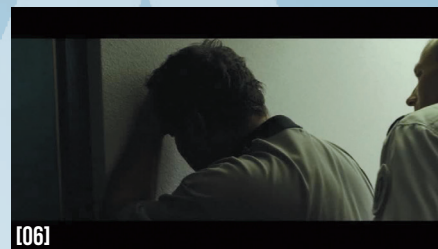
## UNE FICTION PROCHE DU RÉEL

*La Tête haute* est guidé par le souci d'une certaine fidélité au réel. Avant d'écrire son scénario avec Marcia Romano, Emmanuelle Bercot a procédé à un travail d'observation. Elle s'est rendue dans des centres pour mineurs, ainsi que dans des tribunaux. Cette phase lui a permis de relever des attitudes, des expressions et des situations qu'elle a ensuite pu intégrer dans son film. Pour le casting, elle a fait le choix de mêler des acteurs débutants (Rod Paradot) et de grandes stars du cinéma français (Catherine Deneuve, Benoît Magimel) à des amateurs jouant des rôles proches de leur vie (certains éducateurs exercent vraiment cette profession). Par ailleurs, Catherine Deneuve s'est imprégnée de l'atmosphère du tribunal pour enfants de Paris avant d'endosser le costume de Florence Blaque. Il faut ajouter que le tournage a eu lieu dans les décors réels, et non en studio. Cette décision n'est pas sans amener son lot de contraintes – les lieux, parfois exigus, n'offrent pas une grande marge de manœuvre à l'équipe du film. L'avantage, néanmoins, est de pouvoir compter sur un effet d'immersion auprès des acteurs. Pour les spectateurs, c'est aussi une occasion de découvrir ce qui se trame derrière les façades familières de certaines institutions. Il ne faudrait pourtant pas confondre réalisme et réel. Le réalisme est une manière de retranscrire le réel, mais aussi de le feindre. Il s'agit de jouer avec la croyance du spectateur selon laquelle ce qui se passe à l'écran est conforme à ce qui peut être observé dans la vie. Pour cela, la réalisatrice peut choisir de placer sa caméra au cœur d'une situation et de filmer « à l'épaule ».



C'est le choix qu'elle fait par exemple pour la scène de bagarre au C.E.R. [041] [séqu. 9]. Les plans sont très mobiles et le cadrage est parfois approximatif, ou bancal ; le montage est rapide. Plutôt que de faire une « belle image », Emmanuelle Bercot a décidé de privilégier la spontanéité des acteurs et la réactivité de son équipe technique. Ainsi, elle parvient à nous montrer les différentes facettes d'une situation aux développements imprévisibles – et donc, là encore, à nous « immerger ». Pour certaines scènes, elle n'a fourni aux acteurs que des indications générales, aussi bien pour l'action que pour les dialogues. Ceux-ci étaient donc invités à improviser. Dès lors, on comprend que le réalisme n'est pas simplement une façon de reproduire ce qui a été observé auparavant, mais plutôt une manière de produire une « autre » réalité, ou une réalité inédite : celle du film.

## LA TÊTE CONTRE LES MURS



Malony est un adolescent à fleur de peau. S'il est capable de gestes de tendresse, comme lorsqu'il embrasse son jeune frère [051] [séqu. 1], il peut aussi exploser de manière imprévisible. Ludo, son premier éducateur, en fait les frais. Insulté et frappé, il finit même en pleurs [061] [séqu. 4]. De façon générale, l'adolescent souffre de ne pas savoir contrôler ses émotions. Il ne supporte pas d'être jugé, c'est-à-dire éventuellement de se sentir « rejeté ». En témoigne la scène avec la providence du collage, qui ne comprend pas les efforts qu'il a dû fournir pour écrire sa lettre de motivation,



[07]

et le suspect d'être toujours violent. Malony bondit alors de sa chaise en hurlant, ne tolérant plus d'être soumis au préjugé [07] [séqu. 12]. Confié très jeune aux services sociaux par sa mère, le garçon peine à établir des relations. Il n'accorde sa confiance qu'avec difficulté. Lorsque Yann le dépose au C.E.R., Malony



[08]

lui lance : « Tu me prends, tu me jettes » [08]. L'instant d'après, il réplique à l'éducateur qui se propose de lui faire découvrir les lieux : « Tu vas me coller comme un clebs tout le temps, toi ? » [séqu. 6]. De façon paradoxale, Malony exprime ainsi son besoin de stabilité.

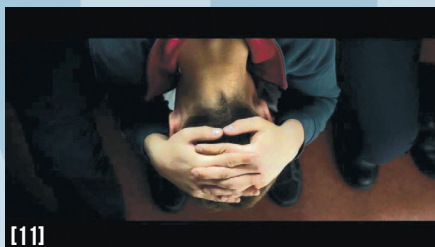


[09]



[10]

Cette difficulté à s'ouvrir aux autres se traduit concrètement au niveau de la tenue et des postures du personnage. Dans le bureau de la juge, il porte une casquette qui masque presque entièrement son visage [09] [séqu. 3]. Lors de son arrivée au C.E.R., de la même façon, il a une capuche sur la tête qui le coupe des autres [10]. Dans les moments où l'on parle de lui, dans le



[11]



[12]

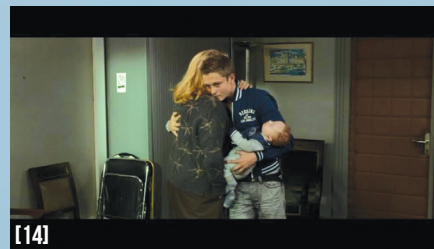
bureau de la juge ou au tribunal, Malony est très souvent penché en avant, la tête entre les mains ou les bras [11]. Il n'est pas rare non plus qu'il trouve refuge dans le coin d'une pièce, ou se tienne à proximité d'un mur. De cette manière, il prévient l'intrusion des autres, et se donne un peu d'espace pour respirer. Il est évident cependant qu'il n'y a là qu'une impasse [12]. La première scène intime entre Tess et Malony s'avère particulièrement significative [séqu. 14]. Ce dernier se montre réticent envers toutes les marques d'affection (la main dans les cheveux, les baisers). Au contraire, il plaque les poignets de la jeune fille contre le matelas, et tire ses cheveux en arrière. Lorsqu'elle lui demande d'arrêter, il continue. La relation, d'abord consentie, se transforme en viol. Pour Malony, il s'agit d'un corps-à-corps violent, d'une lutte – il refuse en fait de partager la moindre intimité avec Tess. À la fin, il plaque son front contre celui de la jeune fille, comme il l'a déjà fait tant de fois contre des murs.

## DES MAINS TENDUES

À bien des égards, *La Tête haute* est une histoire de « mains tendues ». Florence Blaque le dit même à Malony : « Prends les mains qu'on te tend ». Mais cela est d'autant plus difficile pour le garçon qu'il peine à faire confiance à l'institution judiciaire, et aux autres de façon générale. La possibilité de se réinsérer lui semble interdite, aussi bien dans le monde scolaire que dans le monde professionnel. Seul le temps lui permettra de comprendre à quel point la juge, mais aussi Yann, son éducateur, sont dévoués à leur métier, et à sa cause. Cette confiance s'établit à travers de petits gestes – par exemple, le fait que Florence Blaque a exposé sur son bureau la pierre qu'il lui a offerte. De façon plus littérale, le film est ponctué de plans rapprochés ou de gros plans sur des mains qui s'étreignent. Après une altercation avec Yann, Malony et la juge se retrouvent seuls pour discuter. Le garçon est agité, et crie à l'injustice. Il est certain que l'on ne prête pas attention à lui. Il se met alors à pleurer. Pour la première fois dans le film, Florence Blaque abandonne sa position de retrait, et de souveraineté.



[13]



[14]

Assise derrière son bureau, elle impose une distance. Même lorsqu'elle vient déjeuner au C.E.R., il n'y a pas de contacts physiques entre eux. Là, elle avance sa main vers Malony. Celui-ci, à grand-peine, y glisse la sienne [13]. C'est un moment d'affection, de réconfort, qui va profondément marquer l'adolescent [séqu. 20]. À la fin, la barrière du bureau ira jusqu'à tomber. Malony vient rendre visite à la juge non plus en tant que prévenu, mais en tant que jeune père. Ils se tiendront au milieu du cabinet, avant de se serrer dans les bras [14].



[15]

Au contraire de Malony, il est intéressant de noter que sa mère a le contact très facile. Elle tient l'avocat par l'épaule au moment où elle lui demande des explications dans le couloir du tribunal. Lors d'une visite au C.E.F., elle tient à deux mains celle que lui tend la directrice (un geste saisi en plan rapproché) [séqu. 40]. Cette familiarité contraste nettement avec la réserve de Malony, et l'explique peut-être en partie. Il faut encore signaler l'usage qu'Emmanuelle Bercot fait du fondu enchaîné. Dans un film qui privilégie le montage cut et les fondus au noir, elle n'en utilise qu'un seul, qui est à ce titre très significatif. Participant à un atelier « restauration / estime de soi » au C.E.R., Malony réussit à se détendre sur la table de massage. Sa main s'ouvre alors, comme une fleur : dans le creux, en fondu, apparaît la juge [15]. Elle est à son bureau, sa secrétaire vient lui ramener une lettre du garçon. De façon symbolique, le film montre que Malony a accepté la main tendue de la juge : il va changer de vie.



# LA TÊTE HAUTE

**Emmanuelle BERCOT.**  
**France. 2015. 119 mn. Scope.**

## FICHE TECHNIQUE :

**Réalisation :** Emmanuelle BERCOT  
**Scénario :** Emmanuelle BERCOT et Marcia ROMANO  
**Image :** Guillaume SCHIFFMAN  
**Montage :** Julien LELOUP  
**Son :** Pierre ANDRÉ  
**Montage son :** Séverin FAVRIAU  
**Mixage :** Stéphane THIÉBAUT  
**Décors :** Éric BARBOZA  
**Costumes :** Pascaline CHAVANNE  
Premier assistant mise en scène : Léonard VINDRY  
**Scripte :** Isabel RIBIS  
**Casting :** Antoinette BOULAT, Elsa PHARAON, Karen HOTTOIS, Raphaëlle BECK  
**Direction de production :** Hervé DUHAMEL  
**Régie :** Karine PETITE  
**Production :** LES FILMS DU KIOSQUE  
**Producteurs :** François KRAUS et Denis PINEAU-VALENCIENNE  
**En coproduction avec :** FRANCE 2 CINÉMA, WILD BUNCH, RHÔNE-ALPES CINÉMA, PICTANOVO  
**Distributeur salles France :** WILD BUNCH  
**Vidéo France :** WILD SIDE  
**Ventes internationales :** ELLE DRIVER  
**Avec la participation de :** CANAL +, FRANCE TÉLÉVISIONS, CINÉ +  
**En association avec :** SOFICINÉMA 10, MANON 5, PALATINE ÉTOILE 11, SOFITVCINÉ 2  
**Avec le soutien :** du CNC, de la RÉGION RHÔNE-ALPES, de la RÉGION NORD-PAS DE CALAIS, de PALATINE ÉTOILE 11 DÉVELOPPEMENT, de MANON PRODUCTION 4, de la PROCIREP et de l'ANGO.

## INTERPRÉTATION :

**La juge :** Catherine DENEUVE  
**Malony :** Rod PARADOT  
**Yann :** Benoît MAGIMEL  
**La mère :** Sara FORESTIER  
**Tess :** Diane ROUXEL  
**Claudine :** Elizabeth MAZEV  
**La directrice du CEF :** Anne SUAREZ  
**Maître Robin :** Christophe MEYNET  
**Le procureur :** Martin LOIZILLON  
**La greffière :** Lucie PARCHEMAL  
**Gladys Vatie :** Catherine SALÉE  
**Malony 6 ans :** Enzo TROUILLET  
**Ludo :** Ludovic BERTHILLOT  
**Le grand-père :** Michel MASIERO  
**La principale du collège :** Marie PIEMONTESE

## SYNOPSIS :

Malony Ferrandot fréquente le bureau de la juge pour enfants depuis ses six ans, âge auquel il fait l'objet d'un placement provisoire en raison de l'incapacité de sa jeune mère à assurer correctement son éducation et sa scolarisation.

À l'adolescence, plusieurs vols de voiture ramènent Malony dans le bureau de la juge Florence Blaque. Bien qu'il soit suivi par un éducateur sur décision judiciaire, cette mesure d'assistance ne parvient pas à endiguer ses actes de délinquance récurrents. Il intègre alors un Centre Éducatif

Renforcé (CER), où il apprend notamment à canaliser ses accès de violence. Là, il rencontre Tess, la fille de la directrice de l'établissement, avec laquelle il noue une relation amoureuse. Épaulé par Yann, son éducateur, Malony envisage de réintégrer le système scolaire, mais malgré ses efforts, cette tentative se solde par un échec cuisant. Le stage qu'il effectue ensuite en milieu professionnel n'est pas beaucoup plus positif, si bien que l'adolescent se décourage et que ses rapports avec son éducateur se détériorent.

Sa situation familiale n'est guère plus réjouissante : son petit frère Toni est placé à la Maison de l'Enfance, suite à une nouvelle défection parentale. Malgré tout, Malony promet à sa mère qu'ils seront réunis tous les trois pour Noël. Pour honorer sa promesse, il organise l'évasion nocturne de Toni à bord d'une voiture volée. Mais sur le chemin du retour, un accident de la route le conduit une nouvelle fois dans le bureau de la juge Blaque. Malony est cette fois-ci placé en détention préventive, où il apprend la grossesse de Tess, sa petite amie. Il est ensuite condamné à six mois de prison, dont cinq avec sursis, avec obligation de résider en Centre Éducatif Fermé (CEF) pour six mois.

Au CEF, son comportement se dégrade. Malgré l'encadrement et le suivi dont il bénéficie, l'adolescent est à nouveau victime de ses pulsions de violence. Un jour, il décide de fuguer et part retrouver Tess à l'hôpital, où elle doit se faire avorter.

Malony réintègre toutefois le CEF de sa propre initiative. Motivé par la perspective d'un enfant qui finalement va naître, il effectue un stage dans une scierie, où il parvient à s'épanouir personnellement et professionnellement.

Quelques mois plus tard, lorsqu'il rend une dernière visite à la juge Blaque dans son bureau, il le fait sans escorte policière mais avec son nouveau-né dans les bras.



**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Bruno Follet

**COORDINATION APPRENTIS ET LYCÉENS AU CINÉMA**  
CinéLigue Nord-Pas de Calais

**AUTEURS DE CE DOSSIER**  
Raphaël Nieuwjaer  
Youri Deschamps

**REMERCIEMENTS**  
Emmanuelle Bercot,  
Les Films Du Kiosque,  
Coralie Courriel, Cyrille Lehmann  
Pictanovo, Corinne Woittequand

**CRÉDITS PHOTOS**  
Luc Roux,  
Les Films Du Kiosque,  
D.R.

**CONCEPTION ET RÉALISATION**  
Catherine Lamaire  
Conseil régional Hauts-de-France

**COPYRIGHT**  
CinéLigue Nord-Pas de Calais  
Apprentis et Lycéens au Cinéma Hauts-de-France

**PUBLICATION**  
Février 2017

## APPRENTIS & LYCÉENS AU CINÉMA

Une opération d'éducation au cinéma et à l'image mise en oeuvre par la Région Hauts-de-France, Académie de Lille. Initiée par le Ministère de la Culture et de la Communication, le Centre National du Cinéma et de l'image animée, la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Avec le soutien du Rectorat de l'Académie de Lille.

En partenariat avec l'ARDIR (Association Régionale des Directeurs de CFA), la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt et la Chambre Syndicale des Directeurs de Cinéma du Nord-Pas de Calais. Avec le concours des salles de cinéma participant à l'opération. Coordination opérationnelle : association CinéLigue Nord-Pas de Calais

